

Fiche de données de sécurité conforme à la directive 2001/58/CE

Mousse perlée 2–3mm 18Kg/m³

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial:	Du polystyrène Mousse rigide de polystyrène expansé (EPS) selon la norme DIN EN 13163
Utilisation:	Matériau d'isolation thermique
Entreprise:	Styroline Großenhain

2. Composition/informations sur les composants

Substance de base:	polystyrène expansé
	La mousse dure EPS contient
	Polymère-FR retardateur de flamme
	(Proportion < 1 Gew.%)
Ingrédients dangereux:	aucune
3. Dangers potentiels:	aucune
4. Les mesures de premiers secours:	Aucune mesure particulière n'est requise.
5. Mesures de lutte contre l'incendie:	
Moyens d'extinction appropriés:	Eau nébulisée, mousse, agent extincteur sec
	Jet d'eau rotatif
Inapproprié:	-
En cas d'incendie, peuvent être libérés:	Suie, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone
	Aucun risque particulier lié aux traces
	d'autres produits de dégradation : Styène
Gaz de fumée déterminant le danger:	Monoxyde de carbone
Des indications supplémentaires:	Obstruction de la vue par la formation de fumée.

6. Mesures à prendre en cas de dissémination accidentelle	
non applicable	
7. Manipulation et stockage	
Manipulation:	La mousse dure EPS est inflammable. Selon la norme DIN 4102 partie 1, elle est difficilement inflammable, classe de matériaux de construction B1 et ne s'égoutte pas/ne tombe pas en feu. En cas de travail avec une flamme nue, des extincteurs doivent être à disposition. Ne pas couper au fil chaud dans des locaux non ventilés.
Le stockage:	Aucune mesure particulière n'est requise en cas de stockage approprié. Tenir compte de l'incompatibilité avec les solvants organiques.
8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection	
Contrôle de l'exposition:	non applicable
persönliche Schutzausrüstung:	les équipements de protection individuelle :
9. Propriétés physiques et chimiques	
Forme / taille:	Mousse perlée 2–3 mm
Densité apparente:	18 kg/cbm
Couleur:	blanc
L'odeur :	inodore
Changement d'état:	Point/intervalle de fusion: > 100 °C
Classe de matériaux de construction:	E
Température d'inflammation:	environ 370 °C
Température d'auto-inflammation:	environ 450 °C
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants:	soluble dans les hydrocarbures aromatiques et dans la plupart des autres solvants organiques
10. Stabilité et réactivité	
Le produit est stable et inerte dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de manipulation:	
L'exposition à des températures > 100 °C, les sources d'inflammation et les solvants.	

11. Informations sur la toxicologie

Le produit ne provoque pas d'effets nocifs pour la santé s'il est manipulé et utilisé correctement.

12. Informations sur l'écologie

Informations sur l'élimination:	Test non réalisable
Impact écologique:	Toxicité pour les poissons: aucune
	WGK: 0 (Auto-classification)
Remarques générales:	La mousse rigide PSE est chimiquement neutre, non soluble dans l'eau et ne dégage pas de substances solubles dans l'eau susceptibles de polluer les nappes phréatiques.

13. Instructions pour l'élimination

La mousse rigide PSE peut être recyclée en tant que matériau, en tant que matière première et thermiquement. Pour l'élimination des déchets, il faut respecter les règlements et les lois des pays respectifs. Le PSE n'est pas un déchet spécial, il peut être déposé dans des décharges domestiques ou industrielles agréées et traité dans des usines d'incinération des déchets.

14. Transport

Transport terrestre:	Marchandise non dangereuse au sens de la réglementation sur le transport
Transport fluvial:	
Transport maritime:	
Transport aérien:	

15. Règlement

Marquage selon les directives CE:	non soumis à l'obligation d'étiquetage
Réglementation nationale (Allemagne):	Ordonnance sur les accidents majeurs: non soumise
	Classification selon VbF: non soumise
	TA Luft: Classe: non soumise
	Chiffre : non soumis
	Classe de danger pour l'eau: WGK 0 (Auto-classification)

16. Autres informations

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne constituent pas une garantie ou une assurance de propriétés. Les lois et dispositions existantes doivent être respectées par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

R 10	inflammable
S 16	tenir à l'écart des sources d'inflammation